

JUSTICE CGC

SYNDICAT DES DIRECTEURS ET DES GREFFIERS

LA CGT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans le tract du 5 novembre 2018, publié sur son site, la CGT met en garde nos collègues sur la propension à agir de notre syndicat le qualifiant « d'imitation de la CGT ».

A l'appui de ses dires, leur Secrétaire général décrit, non pas les réformes et les débats qui opposent clairement nos syndicats respectifs, mais le parcours professionnel du secrétaire général de Justice CGC, avec un luxe de détails sur sa carrière depuis plus de 10 ans qui démontre qu'il détient un véritable dossier sur un collègue, composé de données manifestement personnelles et partant justiciables de la même protection que la vie privée !

Nous ne prendrons pas ici la peine de nous interroger sur le point de savoir si ce fichier de données personnelles de la CGT a été constitué et exploité avec l'accord de la Commission nationale informatique et libertés, car « Les grands esprits discutent des idées, les esprits moyens discutent des événements, et les petits esprits discutent des gens » (Eleanor ROOSEVELT).

A défaut d'avoir le courage de combattre les idées à l'approche des élections professionnelles, la CGT choisit de cibler une personne pour jeter le discrédit sur l'ensemble du syndicat auquel elle appartient, et sème la confusion sur les positions syndicales défendues par l'un et l'autre syndicat alors que le positionnement de la CGT dans les instances élues est très différent de celui de Justice CGC. Ce qui est peut-être vrai à la CGT ne l'est pas ailleurs : l'action du syndicat Justice CGC ne se résume pas aux propos et aux actes de son seul secrétaire général ; et les positions défendues par Justice CGC ne varient ni selon qu'on se situe avant ou après les élections professionnelles, ni selon qu'on est au sein ou en dehors des instances représentatives.

Justice CGC préfère éviter le débat sur les personnes pour mieux débattre des idées et propositions qui opposent syndicalement Justice CGC à la CGT et qui sont seules de nature à intéresser nos collègues pour un vote efficace le 6 décembre prochain.

Fait le 21 novembre 2018

Le bureau